

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1984)  
**Heft:** 736

**Artikel:** La famille et la parlote  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1017040>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La famille et la parlote

Du bon usage de l'initiative populaire. Dur, pour un parti démocrate-chrétien, donc qui met la famille au centre de ses préoccupations politiques, de concrétiser ses postulats au sein d'une majorité bourgeoise peu excitée par les difficultés des familles!

Mais il y a l'initiative populaire. Occasion de se profiler dans l'opinion en présentant une marchandise bien emballée, d'occuper l'agenda politique. Déjà le PDC genevois, avant même que le législateur ait décidé quoi que ce soit, fait passer des annonces dans la presse locale pour vanter son action...

Mais une fois déballé, que reste-t-il du produit? Du vent, mais suffisamment fort pour que les initiants puissent, lors de la prochaine campagne, brandir le flambeau de la famille. Qu'on en juge. L'initiative est non formulée; elle définit la famille comme la cellule fondamentale dont l'Etat doit renforcer le rôle dans la société. Suivent des propositions intéressantes sur le logement, l'école, la fiscalité, les allocations et l'assurance-maladie.

Le Grand Conseil décide d'agir en deux temps. D'abord, un article constitutionnel pour ancrer le principe. Ensuite, si le peuple l'accepte, on verra pour les lois d'application. A noter que rien, dans la Constitution genevoise, n'empêche le législateur d'agir maintenant déjà pour aider la famille... Mais au Grand Conseil, on préfère les grandes phrases, surtout quand elles n'engagent à rien. C'est donc «consciente du rôle que tient la famille dans notre société d'aujourd'hui encore et désireuse de la voir renforcé» que la commission parlementaire invite les députés à accepter un article constitutionnel. Au passage, le rôle de l'Etat mentionné par l'initiative disparaît au profit d'une formule impersonnelle; plus personne n'est responsable... Pas étonnant dès lors que les libéraux, peu enthousiastes, ne voient «pas d'inconvénients» à intégrer dans la Constitution un principe sur la famille.

On était parti pour promouvoir une politique cohérente visant à favoriser les familles — c'est-à-dire les communautés regroupant des adultes désireux d'élever des enfants. Du moins les initiants l'ont-ils imaginé ainsi, spontanément. Et l'on débouche sur un débat philosophique sur le sens de la famille, sur son caractère naturel, un beau débat droite-gauche où fusent les vérités définitives. Mais de concret, pas trace.

Initiative-dérivatif, pour passer le temps. On cause, on cause.

### LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Richesse romande

Je lis dans l'*International Herald Tribune* du 1<sup>er</sup> juin 1984, que me passe le Bon Roi René un article consacré aux ordinateurs qui jouent aux échecs. Voici quelques années, j'avais écrit un article sur le sujet, qui ne m'avait pas valu que des approbations, où je mettais en doute les capacités de ces «Chess Changers». Aujourd'hui, après que d'importants progrès ont été réalisés, qu'en est-il? En 1968, le maître britannique David Lévy avait parié la somme de 1000 dollars que dans les dix années qui suivraient, aucun ordinateur ne pourrait le battre. Pari tenu, et renouvelé pour six nouvelles années: 1984. Le match vient d'avoir lieu, entre Lévy et le meilleur ordinateur à ce jour, *Cray X-MP*, qui a gagné le championnat du monde des computers. Résultat sur quatre parties: Lévy, quatre gains; *Cray X-MP*, quatre défaites...

Bien sûr, il est clair que Lévy joue infiniment mieux que moi; qu'il figurerait certainement en tête de peloton lors d'un championnat suisse. Mais enfin, il n'est ni Karpow, ni Gasparow, ni Kortschnoï, ni l'un des grands maîtres en vue actuellement. Je renouvelle donc mon conseil: si vous désirez jouer aux échecs, plutôt que de dépenser quelques centaines de francs pour un computer, apprenez donc à jouer à votre grand-père ou à votre petit-fils: ce sera beaucoup plus intéressant!

\* \* \*

Cours à l'Université populaire sur le roman

romand. J'ai parlé d'Emmanuel Buenzod, de C.-F. Landry, de Mercanton, de Corinna Bille, d'Alice Rivaz, de Catherine Colomb, de Cherpillod, de Vuilleumier, de Barilier... C'était l'automne passé. On m'a demandé: voulez-vous continuer? J'ai accepté, après quelque hésitation: trouverais-je la matière d'un second cours? J'ai présenté Monnier, Junod, Haldas, Delarue (Prix Rambert — excellent, notamment *L'Herméneute* — lisez *L'Herméneute*), Suzanne Derieux, Mireille Kuttel, Yvette Z'Graggen et Anne Cuneo — tous «passant» très bien la rampe, si j'ose dire.

Et je m'aperçois que je pourrais parler encore de Borgeaud, de Matter, de Chessex, d'Edmond Pidoux, de Velan. Mais aussi de Monique Laederach (*La Femme séparée*, grand succès), de Gabrielle Faure, de Pernette Chaponnière (qui vient de publier un merveilleux roman, une merveilleuse vie romancée de Watteau, dont j'avais lu le manuscrit voici quelques années, me demandant pourquoi diable il n'était pas publié), d'Anne Fontaine, qui fait alterner les romans et les biographies, notamment l'une consacrée à Henri Mondor et une autre à Armand Godoy. Mais encore de Langendorf, traducteur de Grabbe et auteur de cet étrange et fascinant *Eloge funèbre du Général August-Wilhelm von Lignitz*; de Jean-Claude Fontanet, de Garzarolli, de Nicolas Bouvier, Prix Rambert et auteur du non moins fascinant *Poisson-Scorpion*, qui, soit dit en passant, se déroule au Shri Lanka, dans les mêmes lieux où se déroule *L'Herméneute* de Delarue; de Frochaux, l'un des rares romanciers comiques de ce pays; d'Alphonse Layaz... Et aussi de Chappuis, romancier-paysan et éditeur ou de Metral — est-il bien démontré que les paysans vaudois ou les montagnards valaisans aient le goût moins bon que les critiques, universitaires ou non, et les intellectuels? Et j'en oublie certainement!

Prodigieuse richesse de la littérature de ce pays, à peu d'autres comparable proportionnellement — et je pèse mes mots. Car enfin je n'ai rien dit des plus jeunes, et je n'ai rien dit des poètes, ni des dramaturges.

J. C.